



Direction Interrégionale des Services
Pénitentiaires Grand-Ouest — Rennes

A Nantes, le 17 juin 2022

Centre Pénitentiaire de Nantes

Quartier Centre de détention

Direction QCD

N° : 114/2022/QCD/AM/AT

NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES

Objet : Appel en visiophonie

PJ : mode d'emploi Avisio
Appeler votre proche en vidéo

Dans le cadre du maintien des liens familiaux, un nouveau dispositif est mis en place : la visiophonie (son et image).

S'agissant des modalités au service, il s'agit des mêmes conditions que pour l'accès à la téléphonie.

La personne détenue doit faire une demande d'appel visio en amont.

Afin de pouvoir recevoir des appels en visiophonie, vous devrez au préalable convenir de plusieurs créneaux avec votre proche incarcéré.

Il vous faudra télécharger l'application « Avisio » sur smartphone Android ou Apple, ou vous pourrez vous rendre sur le site internet « www.avisio.io » via un ordinateur.

Vous devrez accepter les conditions générales d'utilisation, en cochant la case prévue à cet effet lors de la connexion.

Vous recevrez par SMS un code à 6 chiffres lorsque votre correspondant souhaitera vous joindre.

Vous aurez à partir de là, un délai de 5 minutes pour répondre (à défaut, l'appel sera annulé).

La durée de l'appel sera de 30 minutes maximum. Le temps restant à la communication sera décompté à l'écran.

Aucun comportement indécent ou violent sera admis dans le cadre de cette utilisation.

Toutes vos communications pourront faire l'objet d'écoute et / ou de visionnage, que ce soit en direct ou en différé par les personnes habilitées à cet effet.

S'agissant d'un dispositif nouveau en cours de fiabilisation, des difficultés techniques peuvent être rencontrées. Nous vous demanderons ainsi de faire preuve de compréhension, en cas de coupure / ou dysfonctionnement.

P/ La Directrice du Centre Pénitentiaire,
La Directrice Adjointe du Quartier Centre de détention

Cassandre SCHMUTZ